

Parcours AVENIR
Professeurs Documentalistes
2016-2017

académie
Versailles 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines



Principe

Inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013, le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel – PIIODMEP -, appelé "parcours Avenir", s'est substitué au "parcours de découverte des métiers et des formations" (PDMF) à la rentrée 2015. (ONISEP)

Les objectifs

- Ce parcours doit permettre à chaque **élève** de comprendre le monde économique et professionnel, d'appréhender la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.
- Il vise l'acquisition de compétences et de connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés. **Il est ancré dans les enseignements.** Dès lors, le but des activités proposées consiste essentiellement à faire le lien entre les apprentissages disciplinaires et à mettre les élèves en situation pédagogique originale. La progression dans la complexité des tâches les amène à utiliser et à maîtriser toujours mieux les connaissances et compétences acquises pour leur permettre, in fine, de développer leur compétence à s'orienter.
- Outre le parcours Avenir, il existe aussi trois autres parcours: le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), parcours citoyen et parcours éducatif de santé.

Les ressources

- Pour contribuer à la mise en œuvre du parcours Avenir, l'Onisep met à votre disposition un ensemble de **ressources pédagogiques** répondant aux exigences de ce parcours.
- Elles sont classées par discipline (mathématiques, français, SVT...) puis par niveau (6e, 5e, 4e ...)
- **AP** regroupe des séquences adaptées à l' accompagnement personnalisé
- **EPI** réunit des ressources utiles aux enseignements pratiques interdisciplinaires
- **EE** réunit des ressources utilisables en enseignements d'exploration
- Hors disciplines regroupe des activités utiles pour le parcours Avenir sans être liées à une discipline
- <http://fr.calameo.com/read/0000375473084cc8a2978>

Les textes de référence et autres supports

- [Loi n°2013-595 pour la programmation et la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013](#)
- [Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours Avenir \(BOEN n°28 du 9-7-2015\)](#)
- http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/78/5/2015_C_NEE_guideecole_507127_507785.pdf
- <http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>
- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100720
- MENE1514295A arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015
MENESR - DGESCO A1-4



Le parcours Avenir au collège

- Au collège, le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la classe de sixième à la classe de troisième, y compris lorsqu'ils suivent une scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences destinées à favoriser une participation constructive à la future vie sociale et professionnelle du jeune collégien. Ce parcours contribue à donner du sens et à valoriser le contenu des apprentissages en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socio-économique proposées aux élèves par les équipes éducatives.
- Le parcours Avenir doit permettre à l'élève de développer son ambition sociale et scolaire et de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel en constante évolution. L'élève s'informe des possibilités de formation et des voies d'accès aux divers champs professionnels qui s'offrent à lui après le collège. Le parcours organise la découverte par l'élève de la complexité de toute activité professionnelle, des savoirs et de l'expérience qu'elle requiert. Il doit favoriser l'engagement dans un projet individuel ou collectif en suscitant la créativité.



Le parcours Avenir au lycée

- Au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée d'enseignement professionnel, l'objectif du parcours Avenir est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, permettant ainsi aux élèves des trois voies de formation de réviser, d'affiner et de conforter les choix d'études - y compris par la voie de l'apprentissage - et les projets professionnels.
- Dans la continuité du travail effectué en collège, il s'agit de combiner pour chaque niveau, les trois objectifs du parcours : la découverte du monde économique et professionnel, le développement de l'esprit d'initiative et de création, la formulation du choix d'orientation notamment dans le cadre de l'orientation active.
- Si les enseignements disciplinaires y concourent, le parcours Avenir trouve naturellement sa place dans l'accompagnement personnalisé, dont l'un des objectifs est de favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours d'orientation et dans les enseignements d'exploration en classe de seconde générale et technologique.
- Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) peut être consulté quant à l'application du parcours Avenir.

Les acteurs et instances du parcours Avenir

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91137

- **le chef d'établissement et son équipe** s'appuient sur le milieu économique et professionnel de proximité et sur la documentation disponible, **en particulier les ressources audiovisuelles et numériques**. Le chef d'établissement joue un rôle essentiel. Il impulse et veille à la mise en œuvre du parcours en déclinant de façon opérationnelle les différentes étapes et actions à chaque niveau scolaire ;
- **le professeur principal**
- **les professeurs** mettent en œuvre le parcours dans leurs enseignements, conformément au projet d'établissement ; **le professeur documentaliste veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement (documentation, auto documentation, séances d'informations, rencontres...) et contribue à son appropriation par les élèves (apprentissage de la recherche des sources notamment via Internet). Il mobilise toutes les ressources pertinentes dont celles produites par l'Onisep au niveau national et régional ;**
- **le conseiller d'orientation-psychologue**
- **le conseiller principal d'éducation (CPE)**
- **le directeur adjoint de Segpa**
- **l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH)**
- **le directeur du centre d'information et d'orientation (DCIO)**

L'observation des activités professionnelles : représentations, stéréotypes, évolution des compétences dans un monde en mouvement

6^{ème} « un métier que je connais »

5^{ème} « un métier que je ne connais pas »

4^{ème} un métier que je ne veux pas faire

3^{ème} : l'entreprise

Choisir un métier en proximité (la ville, la famille)

Définir le support individuel: livre BILA BILA ou Madmags (création journal)

Réalisation individuelle : créer une page (livre ou journal)

Valorisation collective de l'action: exposition en fin d'année des pages réalisées (présentation aux parents)

Tous les domaines du socle: Compétences disciplinaires

Comprendre et s'exprimer à l'oral, lire, écrire, comprendre le fonctionnement de la langue (frs) / Expérimenter, produire, créer, mettre en œuvre un projet, s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs, s'ouvrir à l'altérité (arts Plast)/ S'appropriier seul ou à plusieurs les méthodes et outils pour apprendre, partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités(EPS) Se repérer dans le temps, dans l'espace, raisonner, justifier une démarche et des choix effectués, s'informer dans le monde du numérique comprendre un document (HIST- GEO)

Dans les choix, travailler sur les stéréotypes, ouvrir sur des activités moins connues

Définir le support individuel : livre BILA BILA ou Madmags (création journal)

Réalisation individuelle : créer une page (livre ou journal)

Si l'EPLE organise un forum des métiers prévoir une rencontre avec les professionnels

Valorisation collective de l'action: présentation en fin d'année lors de l'exposition des travaux des élèves d'un diaporama

Objectifs 1 et 2 du parcours
Compétences travaillées:

*Découverte des principes de fonctionnement, de la diversité du monde économique et professionnel
Prise de conscience de l'évolution du monde économique et professionnel,
Initiation au processus créatif
Travailler sur les représentations liées au métier*

Dans les choix, travailler sur les stéréotypes

Définir le support individuel : livre BILA BILA ou Madmags (création journal)

Valorisation collective de l'action: réaliser un film de 3 ou 4 minutes

Si l'EPLE organise un forum des métiers : présentation et échanges avec les professionnels

Objectifs 1,2 et 3 du parcours

*S'engager dans un projet individuel ou collectif
S'engager dans une tâche avec la volonté de tester les solutions et de rendre compte de leur efficacité
Co-évaluer la réussite du projet
Connaître les débouchés professionnels
Lutter contre les stéréotypes et les représentations liées aux métiers*

Point d'orgue du parcours en collège : la semaine de stage en entreprise, la création d'entreprise

Le support individuel : le rapport de stage

Valorisation collective de l'action: présentation distanciée d'une entreprise (utilisation de codes de l'entreprise, jeu de rôle ou mise en scène pour faire deviner l'activité ...)

Si l'EPLE prévoit un forum des métiers organiser un "speed meeting" avec les professionnels

Pour des groupes : mini entreprise

LES PARTENARIATS :
BILA BILA/ « elles bougent », « 100000 entrepreneurs », PMIS, « déployons nos ailes », EPA.....

Un exemple de parcours Avenir pour les professeurs documentalistes

2nde « connaissance du monde professionnel local »

1^{ère} « Les réseaux sociaux, avantages et limites »

Terminale « le CV, la lettre de motivation »

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Quelques questions ?

MERCI A TOUTES ET A TOUS